

COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq (2025), le vendredi 12 septembre à 15h30, sur convocation individuelle en date du 04 septembre 2025, les délégués du Comité Syndical se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrice THIEN AH KOON.

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre d'absents : 08

Il est demandé au Directeur Général de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

Doris TECHER est nommée secrétaire de séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Membres présents</i>	<i>Visioconférence</i>	<i>Membres absents</i>	<i>Procuration donnée à</i>
CASUD	Patrice THIEN AH KOON Jacquet HOARAU David LEBON Doris TECHER Isabelle GROSSET - PARIS	Olivier RIVIERE	Laurence MONDON	Laurence MONDON à Doris TECHER
SAINT-LEU			Jean-Roland FELICITE	
CIVIS	Patrick VAYABOURY Stéphano DIJOUX Dominique AMAZINGOI-RIVIERE	Christelle ETHEVE-VADIER	Ludovic MALET Louise SIMBAYE Jacques TECHER Jean-Eric FONTAINE Kichena DAMOUR Bruno BEAUVAL	Jean-Eric FONTAINE à Dominique AMAZINGOI-RIVIERE
DEPARTEMENT	Jean-Louis PAJANIAYE		Dominique GONTHIER	
REGION	Normane OMARJEE		Axel VIENNE	

Le Président constate que le quorum est atteint et que le Comité Syndical peut valablement siéger.

ORDRE DU JOUR

- Affaire n°01/09/2025 :** Approbation des Procès-verbaux des séances du 21/08/2025 et 26/08/2025 ;
- Affaire n°02/09/2025 :** Présentation des orientations stratégiques de la compagnie aérienne régionale Air Austral par rapport à l'aéroport de Pierrefonds – Président du Directoire d'Air Austral (sans vote) ;
- Affaire n°03/09/2025 :** Approbation du projet JPO-RUN400 - Validation de la Convention SMP-ASA974 ;

Affaire n°01/09/2025 : Approbation des Procès-verbaux des séances du 21/08/2025 et 26/08/2025

Le Comité Syndical est appelé à approuver les procès-verbaux des séances du 21/08/2025 et 26/08/2025.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, ADOPTE, à l'unanimité, les procès-verbaux des comités syndicaux des 21 et 26/08/2025.

Affaire n°02/09/2025 : Présentation des orientations stratégiques de la compagnie aérienne régionale Air Austral par rapport à l'aéroport de Pierrefonds – Président du Directoire d'Air Austral (sans vote)

Le Président du SMP remercie Monsieur Hugues Marchessaux, Président du Directoire de la Compagnie aérienne régionale AIR AUSTRAL, et M. Harold Cazal, membre du Directoire, de leur présence ce jour au comité syndical pour exposer aux élus du SMP les orientations stratégiques de la compagnie aérienne régionale par rapport à l'aéroport de Pierrefonds.

La séquence a été ouverte par le Président du Syndicat Mixte de Pierrefonds, M. Patrice Thien Ah Koon, qui a rappelé le contexte de la rencontre : engager un échange direct et transparent avec le Directoire d'Air Austral. L'objectif est de clarifier la position de la compagnie régionale face au projet de redressement de l'aéroport, et d'évaluer les possibilités de partenariat futur, suite au courrier d'invitation adressé par le SMP le 11 septembre 2025.

Position d'Air Austral

M. Hugues Marchessaux a présenté la situation actuelle de la compagnie, expliquant les contraintes sévères qui dictent sa stratégie et justifient sa décision de ne pas opérer depuis Pierrefonds à court et moyen terme (horizon de 2 à 3 ans).

Synthèse de la situation de la compagnie :

- **Situation financière fragile :** Bien qu'ayant atteint un léger résultat d'exploitation positif, la compagnie reste en convalescence, avec une dette de 150 M€ et sous la surveillance stricte de la DGAC et des créanciers. Le remboursement du principal de la dette doit reprendre au 30 septembre 2025, rendant la situation de trésorerie tendue.
- **Contraintes réglementaires :** La compagnie est tenue par ses engagements auprès de la Commission Européenne et de la DGAC de cesser toute ligne déficitaire. Les droits de trafic sur les lignes internationales ne sont renouvelés que par périodes de 2 à 3 mois, ce qui maintient une pression constante.

Réponses aux axes de questionnement du SMP :

- **Vision Roland Garros / Pierrefonds :** La stratégie actuelle est une **concentration des opérations sur l'aéroport de Roland Garros**. Ce choix n'est pas politique mais gestionnaire, visant la "massification des flux" et la création de correspondances (hub), seule solution jugée viable pour assurer la rentabilité face à la concurrence. La dispersion des moyens sur deux plateformes n'est pas envisageable.
- **Potentiel des marchés régionaux (Maurice, Mayotte, Madagascar) :** Le potentiel est reconnu mais son exploitation depuis Pierrefonds a été déficitaire. La rotation dite "en L" (Roland Garros - Maurice - Pierrefonds - Maurice - Roland Garros) est structurellement improductive et coûteuse en temps d'immobilisation et en ressources navigantes.
- **Synergie, navette Sud-Nord et flotte :** La compagnie fait face à une crise de disponibilité de sa flotte moyen-courrier (avions A220), dont les moteurs présentent des défauts de fiabilité majeurs. Sur trois appareils, un seul est actuellement opérationnel, obligeant à des réorganisations de programme constantes et coûteuses. Dans ce contexte, il est impossible de dédier un appareil à une navette ou à une ligne depuis Pierrefonds.
- **Rôle territorial :** Air Austral estime que sa première mission territoriale est d'assurer sa propre survie et de préserver les 900 emplois directs et les 3000 emplois de l'écosystème réunionnais qui en dépendent. Cela passe impérativement par un retour à la rentabilité, qui contraint à des choix stratégiques drastiques.

Conclusion d'Air Austral : La porte n'est pas définitivement fermée pour l'avenir, mais un retour sur Pierrefonds est **exclu pour 2025 et 2026**, et très peu probable dans les 3 ans à venir. La priorité absolue est le plan de redressement de la compagnie.

Position des élus du Syndicat Mixte et débats

Les élus du SMP ont unanimement exprimé leur déception face à la décision d'Air Austral, tout en prenant acte de la clarté du discours. Leurs interventions ont souligné les points suivants :

- **Rappel du soutien historique et financier :** Plusieurs élus ont rappelé que les collectivités (Région, intercommunalités du Sud) ont massivement soutenu financièrement Air Austral à de multiples reprises (plus de 100 M€ évoqués), via la Sematra. Ils estiment que la solidarité qui a prévalu pour sauver la compagnie régionale doit aujourd'hui être réciproque pour sauver l'aéroport du Sud.
- **Demande d'un retour au moins partiel :** Les élus demandent à Air Austral de ne pas abandonner le Sud et de travailler à un compromis. L'objectif est de trouver un point d'équilibre entre le plan de redressement de la compagnie et le plan de relance de Pierrefonds, en envisageant un retour, même progressif ou saisonnier, dès que possible.
- **Rôle stratégique de Pierrefonds :** L'aéroport est considéré comme un outil indispensable à l'aménagement du territoire, desservant un bassin de 400 000 habitants. Son importance a été rappelée en matière de sécurité (piste de secours en cas de problème à Roland Garros) et de développement économique pour le Grand Sud.

Décisions actées et pistes de travail pour le SMP

Au terme des échanges, le Comité Syndical a acté les points suivants qui constitueront la feuille de route pour les prochains mois :

1. **Prise d'acte de la position d'Air Austral** : Le SMP acte que la compagnie ne reviendra pas opérer à Pierrefonds à court et moyen terme (horizon 2-3 ans). Le plan de relance de l'aéroport ne peut donc pas dépendre de ce partenariat dans l'immédiat.
2. **Accélération de la stratégie de diversification** : La recherche d'autres partenaires opérateurs devient la priorité. Le SMP doit activement prospecter d'autres compagnies (régionales, low-cost) susceptibles de s'intéresser à la plateforme.
3. **Consolidation d'un nouveau modèle économique** : Le SMP va finaliser et mettre en œuvre un nouveau paradigme pour l'aéroport, reposant sur trois axes :
 - 3.1 La relance de l'activité commerciale avec de nouveaux partenaires.
 - 3.2 Le développement d'activités complémentaires (aviation d'affaires, fret, aviation générale, mobilités nouvelles comme les drones ou avions électriques).
 - 3.3 La valorisation du foncier disponible.
4. **Réflexion sur l'évolution de la gouvernance** : Un consensus se dégage sur la nécessité de faire évoluer la structure du Syndicat Mixte pour y intégrer plus fortement l'État et les chambres consulaires (notamment la CCI), afin de mieux porter le projet stratégique.
5. **Étude de solutions de pré/post-acheminement** : Face à l'absence de solution aérienne, l'étude de solutions terrestres optimisées pour relier le Sud à Roland Garros doit être explorée.

Conclusion et prochaines étapes

Cette séance a permis un dialogue franc qui, bien que révélant des positions difficiles, clarifie la situation. Le Syndicat Mixte de Pierrefonds doit désormais accélérer sa mutation et la mise en œuvre de son plan de relance en se basant sur ses propres forces et la diversification de ses partenaires.

Prochaines étapes concernant le plan de relance de la plateforme :

- Une réponse formelle sera adressée à Air Austral pour accuser réception de leur position, tout en maintenant un canal de dialogue ouvert pour le futur.
- Le calendrier de l'Appel à Projets visant à attirer de nouveaux opérateurs sera finalisé et lancé dans les plus brefs délais.
- Des travaux seront initiés pour proposer une évolution des statuts et de la gouvernance du Syndicat Mixte.

Le Comité Syndical est prié d'en prendre acte.

Affaire n°03/09/2025 : Approbation du projet JPO-RUN400 - Validation de la Convention SMP-ASA974

L'aéroport de Saint-Pierre - Pierrefonds devait organiser une Journée Portes Ouvertes Aéronautiques le dimanche 21 septembre 2025 à l'occasion de la fête de l'aviation.

A cette occasion, l'Aéroport de Pierrefonds en partenariat avec l'association ASA974 souhaitaient organiser une manifestation sportive automobile avec des épreuves d'accélération en Essais libres sous l'appellation de RUN 400.

Cette manifestation s'inscrivait dans une démarche d'ouverture de la plateforme aéronautique à des événements extérieurs à forte visée médiatique tout en générant des recettes extra-aéronautiques s'inscrivant dans la démarche actuelle du SMP de recherche de ressources financières.

A la date du comité syndical, le dossier d'organisation de cette manifestation avait obtenu les autorisations nécessaires des autorités compétentes à savoir de la Sous-Préfecture de Saint-Pierre, de la Sous-Préfecture de Saint-Paul, de la DSAC-OI, des services de Police Municipale, Nationale et aux Frontières.

Bien que le dossier ait reçu les avis favorables des instances étatiques, un débat s'engage.

Plusieurs membres, relayant la position défavorable du Maire de Saint-Pierre, expriment leur opposition au projet, craignant des nuisances et un précédent.

Face à l'absence de consensus, le Président décide de retirer le point de l'ordre du jour. La Journée Portes Ouvertes Aéronautiques - RUN400 est annulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H15.

TECHER Doris

Le Président du Syndicat Mixte de Pierrefonds
Patrice THIEN AH KOON

